



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Le Comité ZIP du Lac-Saint-Pierre salue le soutien gouvernemental aux agriculteurs pour des pratiques agricoles durables

Berthierville, le 12 janvier 2026 – Le Comité ZIP du Lac-Saint-Pierre (ZIPLSP), mandataire de la Région de biosphère du Lac-Saint-Pierre reconnue par l'UNESCO, se réjouit de l'[annonce gouvernementale](#) visant à rémunérer les agriculteurs du littoral pour l'adoption de pratiques agricoles plus durables, une mesure phare pour la réhabilitation du lac Saint-Pierre et la protection de ses écosystèmes.

Cette initiative témoigne d'une volonté réelle de concilier les activités agricoles et la protection de l'environnement dans un territoire reconnu à l'échelle mondiale pour sa grande valeur écologique. Elle offre aux agriculteurs les moyens de contribuer concrètement à l'amélioration de la qualité de l'eau, des habitats fauniques et de la biodiversité.

Le ZIPLSP souhaite mettre son expertise à la disposition des entreprises désireuses afin de les accompagner dans le développement et la réalisation de projets liés à cette transition vers des pratiques plus durables. Bénéficiant d'un savoir-faire éprouvé en restauration de milieux naturels et d'une connaissance approfondie des enjeux du lac Saint-Pierre, le ZIPLSP se positionne comme un partenaire clé pour maximiser les retombées de cette annonce sur le territoire.

Rappelons que cette initiative contribue à l'atteinte des objectifs prioritaires ciblés par les 110 organisations membres de la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre dans le Plan de gestion intégrée régionale (PGIR) pour les enjeux de cohabitation agriculture-faune en zone littorale et de qualité de l'eau.

-30-

RENSEIGNEMENTS

Geneviève Tardy | Directrice générale
514 424-3556 | g.tardy@ziplsp.org

CONTACT MÉDIA

Sophie Lemelin | Directrice adjointe – Finances et communications
514 758-1781 | s.lemelin@ziplsp.org



471, avenue Gilles-Villeneuve, #233
Berthierville (Québec) J0K 1A0



819 618-0294



info@ziplsp.org